



Spider

Renault préconise



Moteur essence	Tous modèles	Elf Synthèse 10W50 Elf Compétition SX 10W30 Elf Compétition SX 10W40 Elf Compétition ST 15W50 Elf Prestigrade TS 15W40
	Economie d'énergie	Elf Compétition SX 10W30
	Au-dessous de - 15 °C	Elf Synthèse 10W50 Elf Compétition SX 10W30 Elf Compétition SX 10W40
Boîte de vitesses mécanique	Climats froids ou tempérés	Tranself TRX 75W80W

Bienvenue à bord de votre nouvelle RENAULT

Vous voici en possession de votre nouvelle voiture. Nous souhaitons qu'elle vous apporte toutes les satisfactions que vous êtes en droit d'en attendre et qui ont été à l'origine de votre choix.

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre Renault et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de tous les perfectionnements techniques dont elle est dotée ;
- d'obtenir la permanence d'un fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien ;
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux incidents bénins qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en retirerez, les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Et si certains points vous restent encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feront un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Bonne route au volant de votre Renault.

Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite de Renault S.A. - 09100 Billancourt 1000

Rodage

Jusqu'à 1 000 km, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/min.

Après 1 000 km, vous pouvez utiliser votre voiture sans limitation, mais ce n'est pas avant 3 000 km qu'elle donnera toutes ses performances.

Qualité du carburant

Utilisez le carburant correspondant à la qualité définie par les normes en vigueur particulières à chaque pays.

Reportez-vous aux « Caractéristiques moteur ».

En France, utilisez de préférence les essences conformes au label « QUALITÉ CARBURANT UTAC » dont la qualité, faisant l'objet de contrôles systématiques à la pompe, contribue à assurer et à préserver un fonctionnement optimum du véhicule en matière de performances, de consommation, etc. Ces carburants sont repérés aux stations services par le logo suivant :



IMPORTANT

Il existe un seuil de régime moteur au-delà duquel il y a une coupure d'injection (frein moteur) jusqu'à reprise d'un régime moteur normal.

ATTENTION

Utilisez uniquement du carburant sans plomb.

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Chapitres

Faites connaissance avec votre voiture

1

La conduite

2

Entretien

3

Conseils pratiques

4

Caractéristiques techniques

5

Index alphabétique

6

0.03

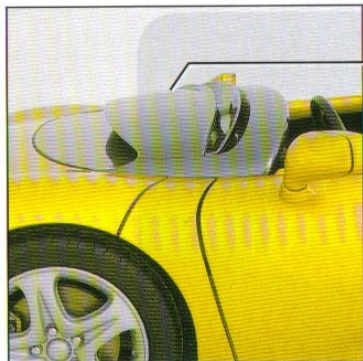
Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre voiture



Saute-vent	1.02
Couvre-tonneau	1.03
Clés / Portes	1.04
Capots avant et arrière	1.05
Système antidémarrage	1.06 - 1.07
Règlages des sièges et de la position de conduite	1.08
Ceintures de sécurité / Moyens de retenues enfants	1.09
Moyens de retenue complémentaires à la ceinture	1.10 - 1.11
Module d'affichage	1.12 - 1.13
Indicateurs et témoins de contrôle	1.14
Avertisseurs sonores et lumineux	1.15
Éclairages et signalisations extérieures	1.16
Essuie-vitre / Lave-vitre	1.17
Pare-brise dégivrant électrique	1.18
Rétroviseurs / Rangement	1.19
Réservoir carburant	1.20

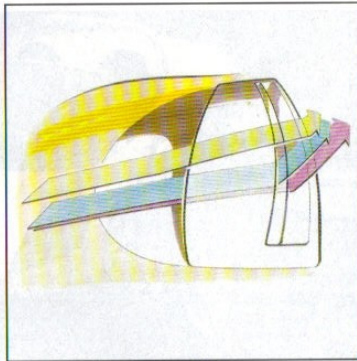
1.01

SAUTE-VENT *



Versions saute-vent

Dans ce cas, le véhicule ne possède pas de pare-brise; il est équipé d'un saute-vent 1.



Principe de fonctionnement du saute-vent

Le saute-vent assure uniquement une déviation de l'air (diminue les turbulences) comme le montre le dessin ci-dessus.

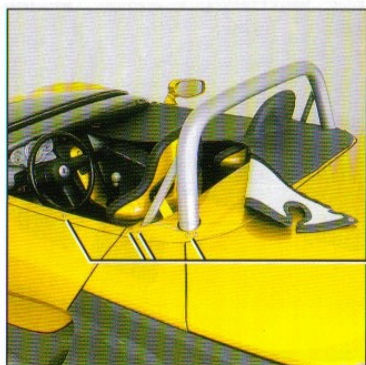
ATTENTION

Il est fortement conseillé de porter des protections individuelles adaptées (ex. : casque, lunettes, vêtements...) et ceci pour tous vos déplacements.

* Suivant version.

1.02

COUVRE-TONNEAU (suivant pays)



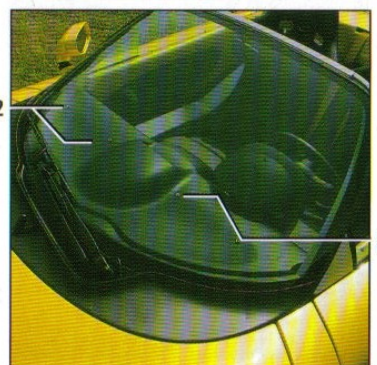
Le couvre-tonneau est destiné à protéger «l'habitacle» de la poussière.

Il est constitué de deux parties (partie conducteur, partie passager).



Version saute-vent

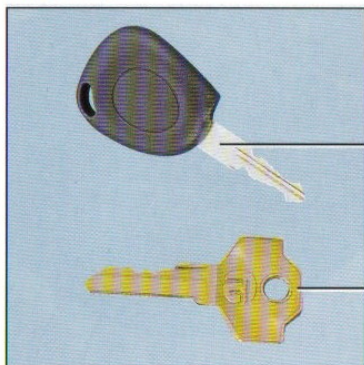
Pour le retirer, dégrafez les pressions périphériques sur la carrosserie et celles situées sur le saute-vent 1.



Version pare-brise

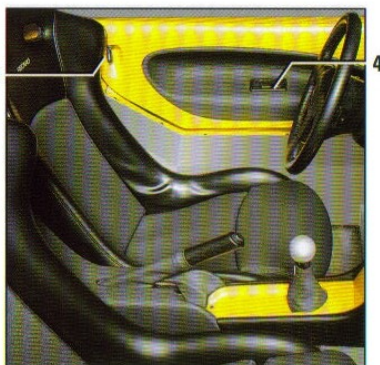
Pour le retirer, dégrafez les pressions périphériques sur la carrosserie et celles situées sur la planche de bord 2.

PORTES



Clés

- 1 Clé codée de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.
- 2 Clé du bouchon de réservoir à carburant.



Ouverture des portes

Porte conducteur

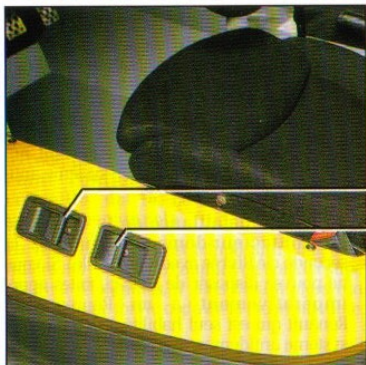
Déverrouillez avec la clé 1 la serrure 3.

Porte conducteur et passager

Placez la main sous la poignée 4 et tirez vers le haut.

1.04

CAPOTS AVANT ET ARRIÈRE



Déverrouillage des capots

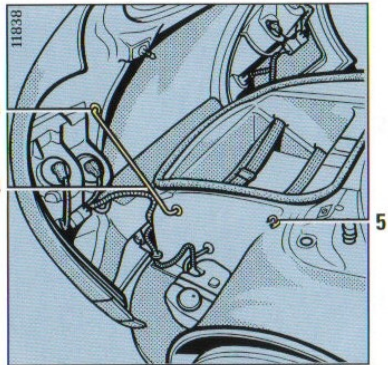
Ouvrez la porte conducteur.

Placez la main sous la poignée correspondante et tirez vers vous :

- poignée 1 : capot avant
- poignée 2 : capot arrière.

Capot avant

Soulevez le capot jusqu'à l'amener à la verticale.

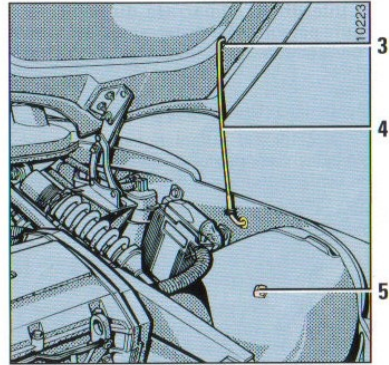


Capots avant et arrière

Levez le capot, dégrafez la béquille 4 de sa fixation 5 et, pour votre sécurité, placez-la impérativement dans l'emplacement 3 du capot.

Pour refermer le capot, replacez la béquille 4 dans la fixation 5, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à la position fermée.

Assurez-vous de son bon verrouillage.



CONSEIL

Avant fermeture, vérifiez que rien n'ait été oublié dans le compartiment moteur.

1.05

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la clé codée contacteur-démarrreur du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après avoir retiré la clé du contacteur-démarrreur.

À la mise sous contact, le témoin 1 s'allume fixe durant quelques secondes puis s'éteint.

Le véhicule a reconnu le code et le démarrage est donc possible.

Si le code de la clé contacteur-démarrreur n'est pas reconnu par le véhicule, le témoin 1 clignote indéfiniment, le véhicule ne peut pas démarrer.



Témoins liés au système antidémarrage

• Témoin de protection du véhicule

Quelques secondes après la coupure de contact, le témoin 1 clignote en permanence.

IMPORTANT

Le véhicule ne sera protégé qu'après avoir retiré la clé du contacteur-démarrreur.

• Témoin de fonctionnement du système

À la mise sous contact, le témoin 1 s'allume fixe durant environ trois secondes, puis s'éteint. Vous pouvez démarrer le moteur.

IMPORTANT

La clé codée contacteur-démarrreur ne doit être ouverte que par un technicien qualifié Renault.

1.06

• Témoin d'anomalie de fonctionnement

Si le témoin 1 s'allume ou reste allumé après la mise sous contact, cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

Dans tous les cas, faites appel impérativement à un Représentant Renault qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

• En cas de défaillance de la clé codée du contacteur-démarrreur, utilisez la seconde clé (livrée avec le véhicule). Si vous ne pouvez disposer de celle-ci, faites appel impérativement à un Représentant Renault qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

Le Représentant Renault vous donnera, après vérifications d'usage, le code de dépannage du système. Il vous faudra alors suivre la procédure de dépannage temporaire que vous trouverez page ci-contre.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE (suite)

Procédure d'introduction du code de dépannage du système antidémarrage

En cas de panne de la clé codée, il est impératif de faire appel à un Représentant Renault qui, après vérifications d'usage, vous donnera le code de dépannage du système. Ce code étant confidentiel, il est fortement conseillé de le conserver dans vos papiers personnels.

La validité du code est temporaire : elle s'annule après chaque coupure de contact supérieure à 10 minutes, il vous faudra alors rentrer à chaque fois le code de la façon suivante :

Contact mis

A Version saute-vent :

- exercez une pression continue sur le bouton 2. Le témoin 1 s'éteint puis commence à clignoter ;

Version pare-brise :

- exercez une pression continue sur l'extrémité de la commande essuie-vitre 3. Le témoin 1 s'éteint puis commence à clignoter ;

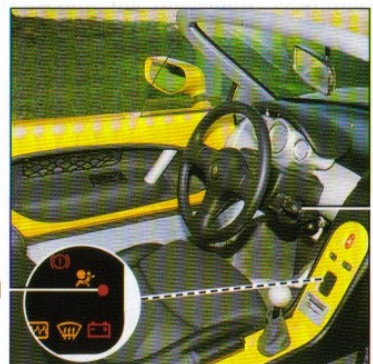
B - comptez un nombre de clignotements égal au premier chiffre du code et relâchez la pression dès le nombre obtenu.

Le fait de relâcher la pression valide le premier chiffre. Recommencez les opérations A et B pour introduire successivement les trois autres chiffres du code.



À l'issue de l'introduction du dernier chiffre, si le code est bon, le démarrage moteur est possible (si vous redémarrez dans les 10 minutes suivant la coupure de contact, le témoin 1 s'allumera quelques secondes puis s'éteindra, puis se rallumera environ 30 secondes, ceci pour vous rappeler que vous êtes en situation de dépannage).

Si le code est erroné, le témoin 1 se remet à clignoter et le démarrage moteur est impossible.



ATTENTION

- Si vous vous apercevez d'une erreur dans la validation d'un chiffre, vous pouvez annuler l'introduction du code en coupant le contact. Ensuite, remettez le contact puis recommencez depuis le début les opérations décrites ci-dessus.
- Vous avez droit à trois essais pour introduire le code, après quoi vous devrez attendre jusqu'à 15 minutes, contact mis, puis recommencer pour trois essais et ainsi de suite...
- Cette procédure de dépannage est temporaire, allez au plus tôt chez votre Représentant Renault.

1.07

RÉGLAGES DES SIÈGES ET DE LA POSITION DE CONDUITE



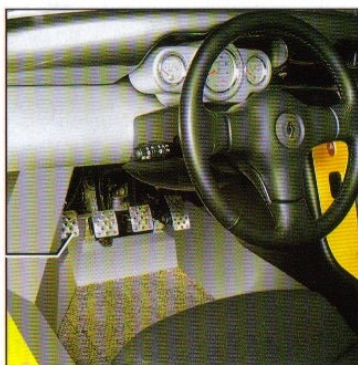
Réglage des sièges

Pour avancer ou reculer :

Levez le levier (sous chacun des sièges) pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez le levier et assurez-vous du bon verrouillage.

NOTA

Il existe une possibilité de réglage de l'inclinaison du siège. Pour cela, faites appel impérativement à votre Représentant Renault.



Réglage en profondeur du pédalier

Pour avancer ou reculer le pédalier, tournez la boule 1.

NOTA

Il existe un repose-pied 2 à gauche de la pédale d'embrayage.

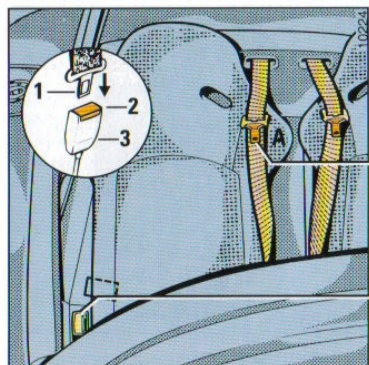
Réglage de la position de conduite

- Asseyez-vous bien au fond de votre siège. C'est essentiel pour le positionnement correct des vertèbres lombaires.
- Le siège doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés. Ensuite, réglez l'avancée du pédalier de manière à obtenir un enfoncement complet de la pédale d'embrayage.

IMPORTANT

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages voiture à l'arrêt.

CEINTURES DE SÉCURITÉ



Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer

Procédez d'abord au réglage de votre position de conduite (reportez-vous en page précédente).

Puis, ajustez correctement votre ceinture de sécurité comme expliqué ci-après.

Ajustement des ceintures de sécurité pour obtenir la meilleure protection

Après avoir réglé votre position de conduite, procédez à l'ajustement de votre ceinture de sécurité.

Assurez-vous que le passage de la ceinture soit conforme au dessin ci-contre (la ceinture doit passer au-dessus du bossage A).

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de boudrier doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

Verrouillage-déverrouillage de la ceinture

Pour verrouiller

Déroulez lentement la sangle et assurez l'encliquetage du pêne 1 dans le boîtier 3 (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne 1). S'il se produit un blocage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Pour déverrouiller

Pressez le bouton 2 du boîtier 3, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

ENFANTS

Lorsque les passagers sont des enfants

L'utilisation de dispositifs de retenue pour les bébés et les enfants est réglementée. Respectez les lois du pays ou de l'État où vous vous trouvez.

Bien que les spécificités de ce véhicule ne le prédisposent pas au transport des jeunes enfants, il peut recevoir la plupart des dispositifs de retenue d'enfant préconisés par Renault.



■ Airbag (coussin gonflable) *

Un marquage « Airbag » sur le volant et la planche de bord et une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

NOTA

L'Airbag ne remplace en aucun cas les ceintures de sécurité qui doivent être portées par tous les occupants et pour tous les déplacements.

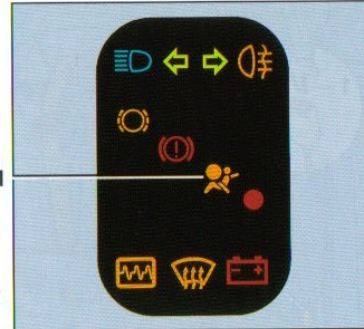
Il n'offre pas de protection en cas de petits et moyens chocs frontaux, de chocs latéraux ou arrière et de retournement.

* Suivant option, version ou pays.



Chaque système Airbag est composé de :

- un sac gonflable et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique commun intégrant le détecteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un voyant de contrôle 1 sur la barrette témoin située sur la console.



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis (clé de contacteur en position marche « M »).

Lors d'un choc violent de type frontal, le(s) sac(s) se gonfle(nt) rapidement (3/100^e de seconde environ), permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalies de fonctionnement



Le témoin 1 s'allume sur la barrette témoin à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il clignote, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt votre Représentant Renault. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

MOYENS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE

IMPORTANT

Airbag conducteur

- Toute intervention ou modification sur le système complet Airbag conducteur (boîtier électronique, câblage...) est rigoureusement interdite (sauf par le personnel qualifié du Réseau Renault) ;
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau Renault est habilité à intervenir sur un système Airbag ;
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système Airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol ;
- Lors du prêt ou de la vente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien ;
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant Renault pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement du sac gonflable et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

Avertissements concernant l'Airbag conducteur

- Ne pas modifier ni le volant, ni son coussin ;
- Tout recouvrement du coussin est interdit ;
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre...) sur le coussin ;
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau Renault) ;
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1) assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

MODULE D'AFFICHAGE



1 Afficheur

2 Touche de sélection de l'affichage

Par impulsions successives sur le bouton 2, défilement pas à pas des informations suivantes :

- a) Affichage de l'heure.
- b) Totalisateur kilométrique général.
- c) Totalisateur kilométrique journalier.

a) Contact mis



b) Impulsion sur 2



IMPORTANT

Mise à l'heure de la montre

Pour des raisons de sécurité, nous vous conseillons d'effectuer le réglage des heures et minutes contact mis et véhicule à l'arrêt.

- Affichage de l'heure

Réglage des heures par pression sur le bouton **H**.

Réglage des minutes par pression sur le bouton **M**.

- Totalisateur kilométrique général

Affichage de la distance parcourue (en km) depuis la mise en service du véhicule.

MODULE D'AFFICHAGE (suite)

c) Impulsion sur 2



VÉHICULE ROULANT



- Totalisateur kilométrique journalier

Distance parcourue depuis la dernière mise à zéro du totalisateur.

La remise à zéro du totalisateur journalier s'effectue par pression continue sur la touche 2 plus de deux secondes.

Les chiffres clignotent puis l'indicateur affiche 0.0 km.

- Affichage de la vitesse (en km/h)

Cette information varie en fonction de la vitesse du véhicule.

- Niveau carburant

Indication du niveau, visualisée par une série de points lumineux.

Niveau mini carburant

- Le témoin d'alerte clignote dès l'extinction du dernier des 10 points. Il ne reste alors que quelques litres de carburant.
- Faites le plein dès que possible.

Attention à la panne de carburant :

Voir chapitre « Conduite, précautions d'utilisation ».

NOTA

Pour assurer une bonne prise en compte du niveau lors d'un remplissage en carburant, coupez le contact.

IMPORTANT

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre et le totalisateur journalier perdent leurs sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de correction en roulant.

PRÉCONISATIONS D'EMPLOIS DU TABLEAU DE BORD

- Ne pas toucher l'afficheur avec les doigts.
- Ne pas effectuer de pression sur l'afficheur.
- En cas de traces sur l'afficheur, utiliser exclusivement un tampon jetable de ouate imbibé légèrement d'eau savonneuse, puis rincez, toujours avec un tampon de ouate humide. Terminez en essuyant délicatement et sans appuyer avec un chiffon sec et doux.
- Ne pas utiliser de solvants pour le nettoyage!!!

INDICATEURS ET TÉMOINS DE CONTRÔLE

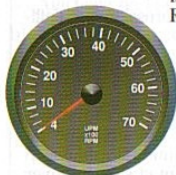


Indicateurs A



Pression huile moteur

Dès le démarrage moteur, l'aiguille indique la pression d'huile. Si elle descend sous 0,5 bar, arrêtez-vous et faites appel à un Représentant Renault.



Compte-tours



Température d'eau

Si l'aiguille indique 120 °C, arrêtez-vous et faites appel à un Représentant Renault.

Barrette témoins B



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des feux indicateurs de direction droit et gauche



Témoin des feux de route



Témoin d'usure des plaquettes de frein avant

Si le témoin s'allume lorsque vous freinez, vous devez faire vérifier sous peu vos plaquettes de frein.



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits; il peut être dangereux de continuer à rouler; faites appel à un Représentant Renault.

Pour certains pays, il s'allume à la mise sous contact et s'éteint dès que le moteur tourne.



Non utilisé



Témoin système antidémarrage. Il assure plusieurs fonctions, reportez-vous en chapitre 1 «Système antidémarrage».



Témoin de charge de la batterie. Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne; s'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.



Non utilisé



Témoin défaillance électronique. Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique.

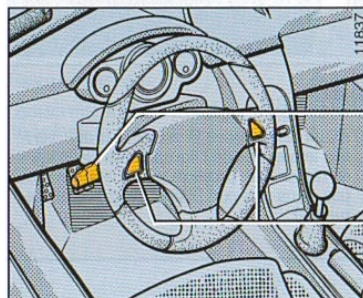
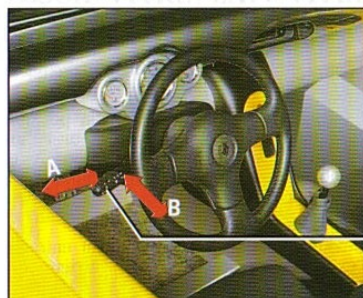
Consultez au plus tôt un Représentant Renault.

L'allumage de ces témoins, en roulant, vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.



114

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez en bout de manette 1 vers le bloc de direction A et également sur les boutons 2 pour les véhicules équipés de l'Airbag (coussin gonflable).

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, même si l'éclairage n'est pas utilisé, exercez une pression sur la manette 1 vers vous B.



Signal « Danger »

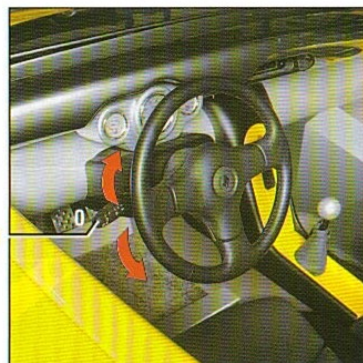


Appuyez sur le contacteur 3.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :

- contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit;
- dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.



Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette 1 dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

NOTA

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à 0. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre. En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à 0.

115

**Feux de position**

Faites pivoter l'extrémité de la manette 1 jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 2.

Feux de croisement

Faites pivoter l'extrémité de la manette 1 jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 2.

**Feux de route**

La manette 1 en position feux de croisement, déplacez la manette vers vous. Lorsque les feux de route sont allumés, un témoin s'allume sur la barrette témoin.

Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette vers vous.

Extinction

Ramenez la manette 1 à sa position initiale.

Feux de brouillard arrière

Faites pivoter l'anneau central de la manette 1 jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 3.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord. N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction du feu de brouillard arrière.

CONSEIL

Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon état de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles).

ESSUIE-VITRE / LAVE-VITRE ***Essuie-vitre**

Contact mis, manœuvrez dans le plan du volant, la manette 1.

- A Arrêt
- B Balayage intermittent.
Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau central de la manette 1 :
- vers le haut pour augmenter le temps,
- vers le bas pour diminuer le temps.
- C Balayage continu lent.
- D Balayage continu rapide.

Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette 1 vers vous E.

CONSEIL

- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.
- Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position A) les balais s'arrêteront dans une position quelconque. Placez simplement la manette 1 en position A pour les ramener en position Arrêt.

* Suivant version.

PARE-BRISE DÉGIVRANT ÉLECTRIQUE*



Moteur tournant, appuyez sur la touche A (le témoin intégré à la touche est allumé lorsque la fonction est en service).

Cette fonction assure le désembuage du pare-brise.

Pour l'arrêter, appuyez à nouveau sur la touche A.

IMPORTANT

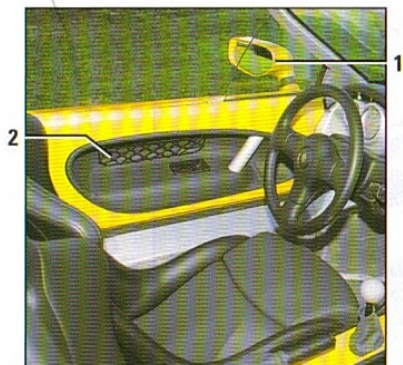
Le désembuage ou le dégivrage du pare-brise n'est assuré que moteur tournant.

Dès que le pare-brise est dégagé, arrêtez la fonction afin de ne pas décharger la batterie.

* Suivant version.

1.18

RÉTROVISEURS



Pour les régler, manœuvrez les miroirs 1.

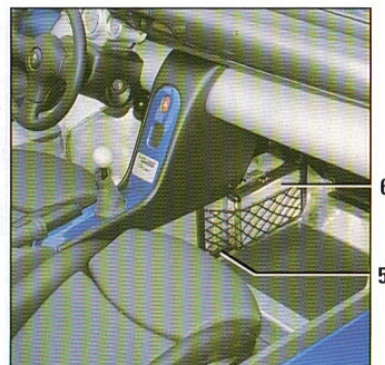
RANGEMENT



Un coffre de rangement 3 est situé sous le capot avant.

Un filet vide-poche 2 se situe dans chaque portière.

Un filet à rangement 5 est placé sur le flanc de console côté passager.



La mallette 6 contient les documents de bord du véhicule et peut recevoir d'autres documents ou papiers personnels.

Cette mallette peut être retirée de son emplacement et mise dans le coffre à rangement 3 situé sous le capot avant.

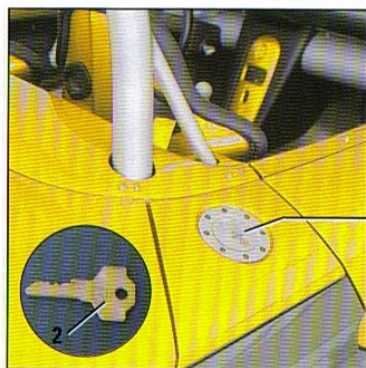
NOTA

Au fond du coffre de rangement, vous trouverez une mallette 3 contenant :

- un cric/manivelle,
- une clé de roue,
- un anneau de remorquage,
- un aérosol répare-pneu.

1.19

RESERVOIR CARBURANT



Remplissage carburant

Capacité utilisable du réservoir :

50 litres environ.

Déverrouillez le bouchon à l'aide de la clé 2. Soulevez la languette 1 et tournez d'un quart de tour pour retirer le bouchon.

En France, utilisez de préférence des carburants conformes au Label «QUALITÉ CARBURANT UTAC» (reportez-vous au paragraphe «Qualité du carburant»).

IMPORTANT

Bouchon de remplissage : il est spécifique. Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à votre Représentant Renault.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

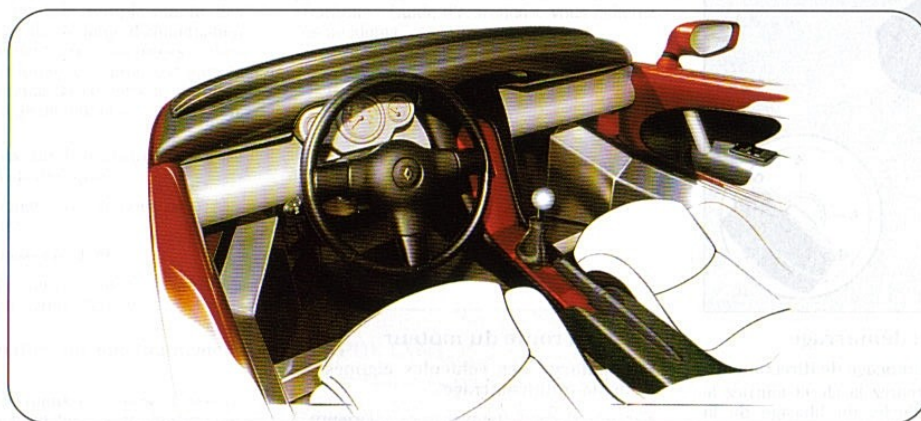
CONSEIL

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un clapet qui ne permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb (à la pompe).

- Introduisez le pistolet de manière à ouvrir le clapet et poursuivez jusqu'à amener le pistolet en butée.
- Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage et déclenchez ce dernier.
- À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements. En effet, il est ménagé par construction un volume d'expansion qui doit être préservé.

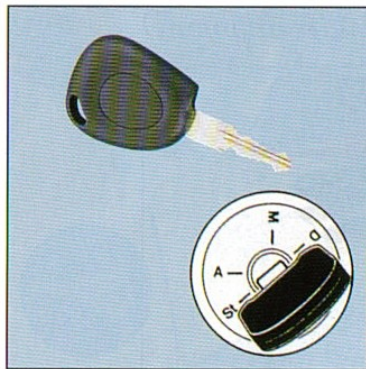
120

Chapitre 2 : La conduite (conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)



Contacteur de démarrage - Mise en route du moteur	2.02
Particularités des versions à pot catalytique	2.03
Frein à main - Levier de vitesses	2.04
Conseils : antipollution et de conduite	2.05

CONTACTEUR DE DEMARRAGE ET MISE EN ROUTE DU MOTEUR



Contacteur de démarrage

Position « Stop et blocage de direction » S
Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au déclic du blocage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » M

Le contact est mis : vous êtes prêt à démarrer.

Position « Démarrage » D

Si le moteur ne part pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur part.

Mise en route du moteur

Particularité des véhicules équipés du système antidémarrage

Par grand froid (température inférieure à -20°C) : afin de faciliter les démarrages, maintenez la mise sous contact quelques secondes avant de démarrer le moteur.

Assurez-vous que le système antidémarrage n'est pas en fonctionnement. Reportez-vous en chapitre 1 « Système antidémarrage ».

- Injection essence

IMPORTANT

Moteur froid ou chaud :

- Actionnez le démarreur sans accélérer.
- Relâchez la clé dès le départ du moteur.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop ».

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

2.02

PARTICULARITÉS DES VERSIONS À POT CATALYTIQUE

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur, modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- Roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé,
- Utilisation d'essence plombée,
- Utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés Renault,

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- Allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite,
- Perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par votre Représentant Renault les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre voiture à votre Représentant Renault suivant les périodicités préconisées dans votre livret « Garantie - Guide d'entretien », vous éviterez ces incidents.

IMPORTANT

Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

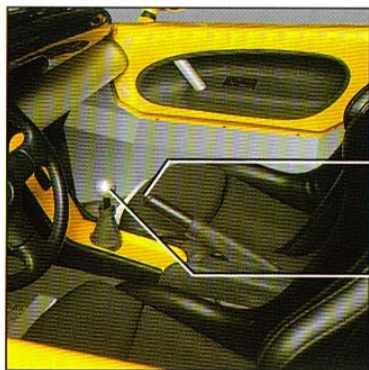
Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, n'insistez pas dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant Renault.



2.03

**Pour desserrer**

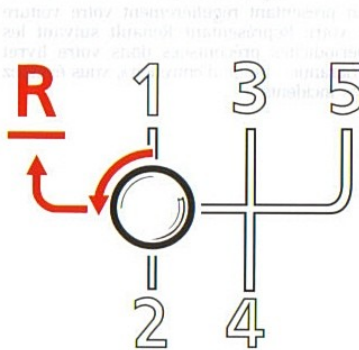
Tirez le levier légèrement vers le haut, enfoncez le bouton-poussoir 1 et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez avec le frein mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.

Pour serrer

Tirez vers le haut.

Le levier doit parcourir environ 10 crans pour obtenir le freinage. Votre véhicule est équipé de freins arrière à rattrapage automatique, le réglage du frein à main en dehors des réparations est formellement déconseillé.



11839

Pour passer la marche arrière (véhicule à l'arrêt)

Revenez en position neutre (point mort) puis positionnez le levier en marche arrière : tournez d'abord le pommeau du levier de vitesses 2 pour pouvoir enclencher la marche arrière.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).

CONSEILS : ANTIPOLLUTION ET DE CONDUITE

RENAULT participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie.

Par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre RENAULT est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Mais la technique ne peut pas tout. Le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre voiture dépendent aussi de vous. Veillez à son entretien, à votre conduite et à son utilisation.

Entretien

Faites effectuer chez votre Représentant Renault les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans votre carnet d'entretien.

Il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

N'oubliez jamais que l'émission de gaz polluants est directement liée à la consommation de carburant.

Réglages moteur

- **Allumage** : Celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **Bougies** : Les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Études.
En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela, consultez votre Représentant Renault.
- **Ralenti** : Celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **Filtre à air** : Une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

Pneumatiques

- Une pression insuffisante peut augmenter la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.

- Intempéries, routes inondées

Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



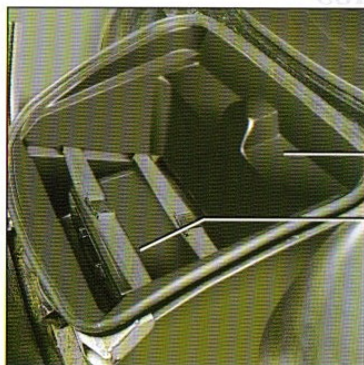
- En cas d'arrêt prolongé du véhicule (congelés...), isolez la batterie en tournant d'un quart de tour le coupe-circuit (reportez-vous en chapitre 4 paragraphe « Batterie »).



Niveau huile moteur	3.02
Vidange moteur	3.03
Niveaux boîte mécanique	3.04
liquide de refroidissement moteur	3.05
batterie / réservoir lave-vitre	3.06
liquide de freins	3.07
Filtre à air	3.07
Entretien de la carrosserie	3.08 - 3.09
Entretien des garnitures intérieures	3.09

3.01

AEROSOL REPAIRE-PNEU / CRIC-MANIVELLE / CLE DE ROUE



ATTENTION

La réparation est temporaire, la pression de gonflage, même après quelques kilomètres, ne sera pas conforme aux prescriptions de pressions de gonflage. Le comportement de votre véhicule risque d'en être affecté, et la durée de vie du pneumatique réduite.

D'autre part ce dernier a pu être endommagé par roulage à pression insuffisante avant l'utilisation de l'aérosol.

Vous devez donc, après utilisation, faire vérifier par un spécialiste l'état du pneumatique et la pression de gonflage.

Aérosol répare-pneu

Du fait de l'absence de roue de secours, votre véhicule est équipé d'un aérosol répare-pneu. Celui-ci est rangé dans une mallette 2 située dans le coffre avant 1.

Pour une bonne utilisation, reportez-vous aux instructions figurant sur l'aérosol et respectez les précautions d'usage (cet aérosol contient du gaz inflammable).

En cas de remplacement, procurez-vous chez un technicien qualifié Renault un aérosol répare-pneu en tout point identique à celui utilisé.

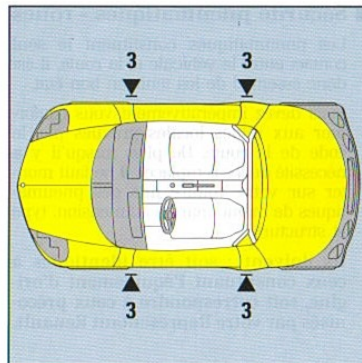
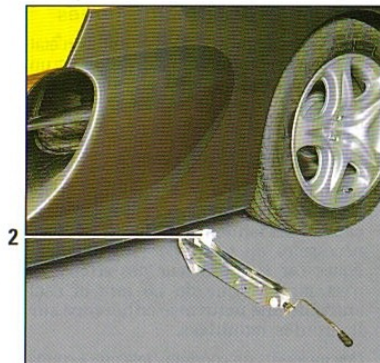
Clé de roue / cric-manivelle

Ils sont rangés dans une mallette située dans le coffre avant 1.

IMPORTANT

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation, ou pour accéder sous le véhicule.

CHANGEMENT DE ROUE



- Garez la voiture sur un sol plan et résistant.
- Si nécessaire, utilisez le signal « Danger ».
- Serrez le frein à main et engagez une vitesse (première ou marche arrière).
- Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue de façon à appuyer dessus, et non à tirer vers le haut.

IMPORTANT

Pour lever la voiture : il faut présenter le cric horizontalement, la tête du cric 2 doit être glissée dans le logement du support tôle 3 (face aux repères ▼ prévus dans la partie inférieure de la carrosserie) et le plus proche de la roue concernée.

- Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous la voiture). Sur un sol mou, interposez une planchette sous la semelle.
- Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.
- Démontez les vis.
- Retirez la roue.
- Mettez la nouvelle roue en place sur le

moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

- Serrez les vis et descendez le cric.
- Roues au sol, serrez les vis à fond.

4.03

PNEUMATIQUES

■ Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route. De plus, lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre voiture que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux constituant l'équipement d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par votre Représentant Renault.

■ Remplacement des pneumatiques

Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur, ainsi que son comportement en virages,
- la lourdeur de la direction,
- le bruit émis par les pneumatiques.

Permutation des roues

Cette pratique est interdite.

■ Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure qui sont constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, ceux-ci deviennent visibles : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.

Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et entraînent également des dérèglages du train avant. Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

■ Pressions de gonflement

Il est important de respecter les pressions de gonflement, elles doivent être vérifiées au moins une fois par mois et, de plus, avant chaque grand voyage (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflement des pneumatiques »).

Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risques d'éclatement ou de déchappage.

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure. Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

PNEUMATIQUES (suite)

■ Utilisation hivernale

• Chaînes

Ce véhicule n'a pas été conçu pour l'utilisation de chaînes.

• Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »

Nous vous conseillons d'équiper les quatre roues afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

NOTA

Nous attirons votre attention sur le fait que ces pneumatiques comportent parfois :

- Un sens de roulage
- Un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

• Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

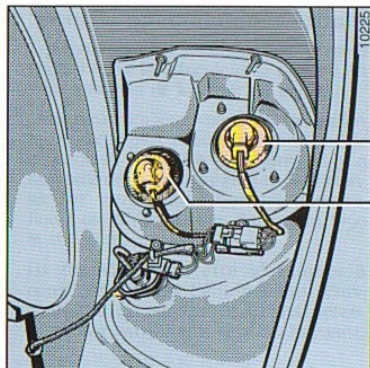
Ces pneus doivent équiper les quatre roues.

IMPORTANT

Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter votre Représentant Renault qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les plus adaptés à votre véhicule.

405

PROJECTEURS AVANT (remplacement de lampes)



Lampe de feu de croisement

Dégagez le cache 1.

Dégrafez le ressort 4 et sortez la lampe. Libérez la lampe de son connecteur et changez-la.

Type de lampe à iode : H1.

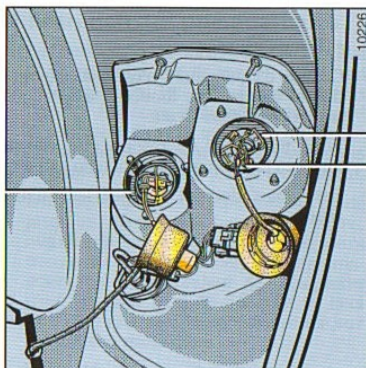
Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.

Lampe de feu de position

Dégagez le cache 1.

Sortez le porte-lampe 5 pour atteindre la lampe.

Type de lampe : 6 W.



Lampe de feu de route

Dégagez le cache 2.

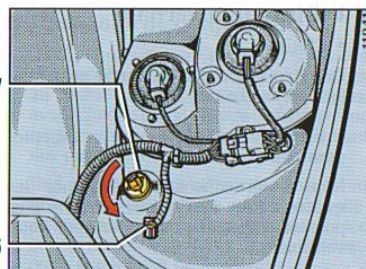
Dégrafez le ressort 3 et sortez la lampe. Libérez la lampe de son connecteur et changez-la.

Type de lampe à iode : H2.

Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.

CONSEIL

Après un changement de lampe de feu de croisement, de route ou de position, veillez à bien repositionner les caches 1 ou 2.

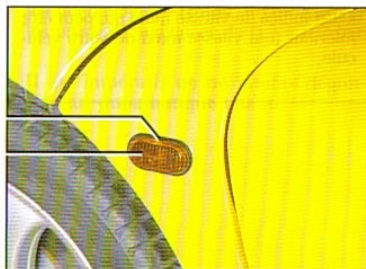


Lampe de feu indicateur de direction

Débranchez le connecteur 6.

Tournez le support 7 de la lampe d'1/4 de tour. Libérez la lampe de son support.

Type de lampe : forme poire à ergots 21 W.



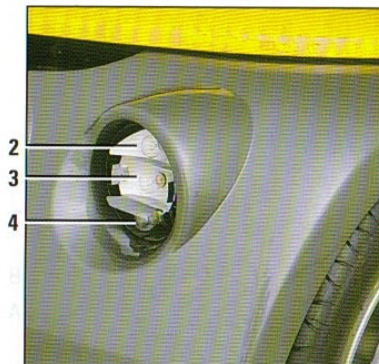
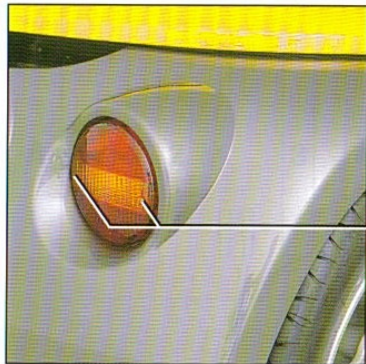
Répétiteurs latéraux 9

Déclipsez-le (à l'aide d'un outil type tourne-vis plat) par l'encoche 8. Dégagez le porte-lampe pour accéder à la lampe.

Type de lampe : W 5 W.

406

FEUX ARRIÈRE (remplacement de lampes)



Accès aux lampes

Les quatre feux arrière se déposent de la même manière :

Desserrez les vis **1** pour dégager le cabochon et accéder aux lampes.

■ Lampes de feux de position, de stop et de clignotant

Retirez le cabochon **A** concerné pour accéder aux lampes :

2 Feu de stop

Lampe forme poire à ergots P 21 W.

3 Feu indicateur de direction

Lampe forme poire à ergots P 21 W.

4 Feu de position

Lampe forme poire à ergots P 5 W.

■ Lampe de feu de recul

Retirez le cabochon **C**.

Lampe forme poire à ergots P 21 W.

■ Lampe de feu de brouillard

Retirez le cabochon **B**.

Lampe forme poire à ergots P 21 W.

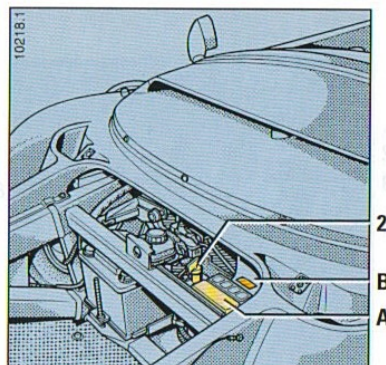
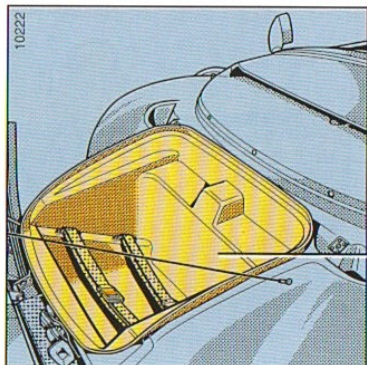
■ Éclaireurs de plaque d'immatriculation **5**

Déclipsez les éclaireurs en passant par les trous indiqués par les flèches.

Type de lampe : Navette 5 W.

4.07

FUSIBLES



Compartiment à fusibles **A** et **B** dans le coffre avant

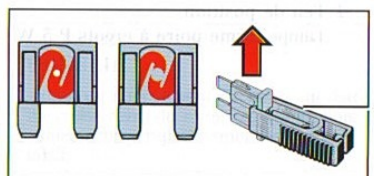
En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, avant toute recherche vérifiez l'état des fusibles. Assurez-vous également que les fiches de raccord de l'appareil en cause soient correctement branchées. En cas de court-circuit, retirez le coffret de rangement **1**. Isolez la batterie en tournant d'un quart de tour le coupe-circuit **2**.

Ouvrez le couvercle **A** (et **B** pour la version pare-brise).

Pour repérer les fusibles, aidez-vous du dessin en page ci-contre.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Vérifiez le fusible concerné et remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage (c'est-à-dire un fusible de la même couleur que celle du fusible d'origine).



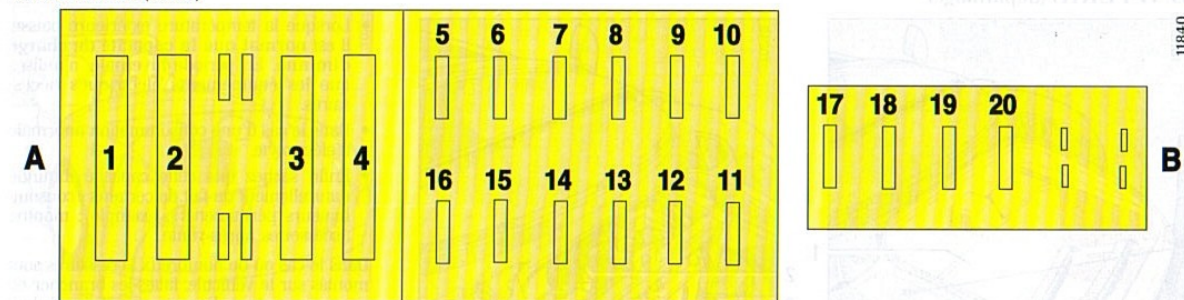
BON MAUVAIS

CONSEIL

Une bonne précaution :

Procurez-vous chez votre Représentant Renault une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES (suite)



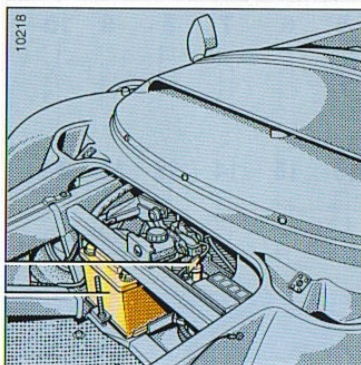
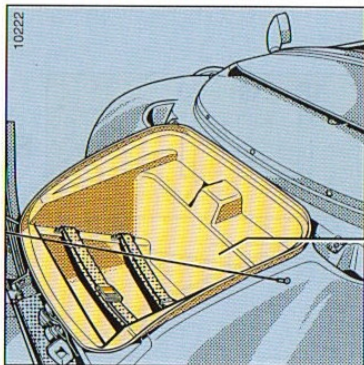
Affectation des fusibles

Numéros	Ampères	Affectation
1	30	Protection fonctions moteur
2	40	Pare-brise dégivrant électrique
3 et 4	60	Protection générale
5	7,5	Feux de position droite / Signal de détresse / Module d'affichage / Indicateurs
6	7,5	Feux de position gauche / Eclaireurs plaque d'immatriculation
7	5	Feu de brouillard arrière
8	25	Avertisseurs
9	15	Feu de recul / Centrale clignotante
10	20	Signal de détresse / Injection

Numéros	Ampères	Affectation
11	5	Antidémarrage / Injection / Module d'affichage
12	15	Barrette témoins / Module d'affichage / Indicateurs / Antidémarrage / Feux de stop
13	10	Feu de croisement gauche
14	10	Feu de croisement droite
15	10	Feu de route gauche / Barrette témoins
16	10	Feu de route droite
17	10	Arrêt fixe essuie-vitre
18	10	Moteur essuie-vitre
19	7,5	Radio
20	5	Mémoire radio

4.09

BATTERIE (dépannage)



En cas d'incident : Retirez le coffre de rangement 1 et isolez la batterie 3 en tournant d'un quart de tour le coupe-circuit 2.

Pour éviter tout risque d'étincelle :

- Assurez-vous que les « consommateurs » soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.

■ Branchement d'un chargeur

Isolez la batterie en tournant d'un quart de tour le coupe-circuit 2 (moteur arrêté).

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur de votre véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche, les bornes et colliers de raccordement doivent être nettoyés et enduits d'une graisse antiacide.

Faites contrôler souvent la capacité de charge de votre batterie :

- Surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain.

- Lorsque la température extérieure baisse, il est normal que la capacité de charge diminue. En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires.
- Dans le cas d'une consommation anormale d'électrolyte.
- Enfin sachez que cette capacité diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents », exemple : montre, accessoires après-vente...

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites-les brancher en + après contact. Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante. Prenez conseil auprès de votre Représentant Renault.

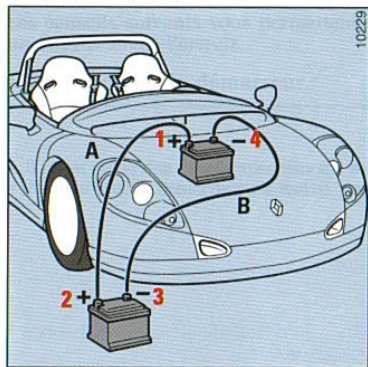
Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, isolez la batterie, en tournant d'un quart de tour le coupe-circuit, ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il conviendra alors de reprogrammer les appareils à mémoire, montre...

ATTENTION

Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

BATTERIE (dépannage)



■ Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Si vous devez emprunter de l'énergie à la batterie d'un autre véhicule, procédez comme suit :

Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant Renault, ou si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur parfait état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La capacité de la batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins identique à la batterie déchargée.

Une batterie gelée doit être dégelée avant d'être alimentée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée.

Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.

Fixez le câble positif (+) A sur la borne (+) 1 de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) 2 de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) B sur la borne (-) 3 de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (-) 4 de la batterie déchargée.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles A et B, et que le câble A (+) n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Démarruez le moteur comme habituellement. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles A et B dans l'ordre inverse (4-3-2-1).

411

REMORQUAGE



Utilisez exclusivement à l'avant l'anneau de remorquage 2 (situé dans la mallette dans le coffre de rangement) et le point de remorquage 1.

Particularité du point de remorquage avant 1

Vissez l'anneau de remorquage 2 au maximum dans l'emplacement 1.

N'utilisez jamais les tubes de transmission. Ce point de remorquage ne peut être utilisé qu'en traction; en aucun cas, il ne doit servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Le volant ne doit pas être verrouillé; la clé de contact doit être sur la position «M» (allumage) permettant la signalisation (feux «Stop», feux indicateurs de direction). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies par la législation en vigueur dans chaque pays et de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule. Adressez-vous à votre Représentant Renault.

ATTENTION

Lorsque l'anneau de remorquage est en place, n'ouvrez pas le capot avant.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité, consultez dès que possible un Représentant Renault.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES	QUE FAIRE
Il ne se passe rien : les lampes témoins ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Câble électrique de batterie débranché ou oxydation des cosses et des bornes.	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
	Batterie hors d'usage.	Remplacez la batterie.
	Coupe-circuit opérationnel.	Contrôlez son bon positionnement.
Les lampes témoins faiblissent, le démarreur tourne très lentement.	Cosses de batterie mal serrées. Bornes de batterie oxydées.	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
Le moteur «tousse» mais ne démarre pas ou il démarre difficilement à froid.	Antidémarrage en fonctionnement.	Consultez le chapitre «Système antidémarrage».
	Mauvaise procédure de démarrage ou Mauvaise alimentation en carburant ou Défaut d'allumage.	Consultez le chapitre «Mise en route». En cas de non-démarrage, n'insistez pas. Consultez un Représentant Renault.

413

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES	QUE FAIRE
Le moteur démarre difficilement à chaud.	Mauvaise injection (bulles de gaz dans le circuit).	Laissez refroidir le moteur.
	Manque de compression.	Consultez un Représentant Renault.
Sur route		
Fumée blanche anormale à l'échappement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Voyez un Représentant Renault.
Bouillonnement dans le vase d'expansion.	Panne mécanique : joint de culasse claqué, pompe à eau défectueuse.	Arrêtez le moteur. Voyez un Représentant Renault.
	Motoventilateur en panne.	Consultez un Représentant Renault.

CONSEIL

Radiateur

Dans le cas d'un manque d'eau important, n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec de l'eau froide lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services Techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES	QUE FAIRE
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit.	Arrêtez-vous, coupez le contact, activez le coupe-circuit.
	Conduit du circuit de refroidissement défectueux.	Consultez un Représentant Renault.
Le moteur manque de puissance.	Filtre à air encrassé.	Remplacez la cartouche.
	Défaut d'alimentation en carburant.	Vérifiez le niveau carburant.
	Bougies défectueuses, mauvais réglage.	Consultez un Représentant Renault.
Le ralenti est instable ou le moteur cale.	Manque de compression (bougies, allumage, prise d'air).	Consultez un Représentant Renault.

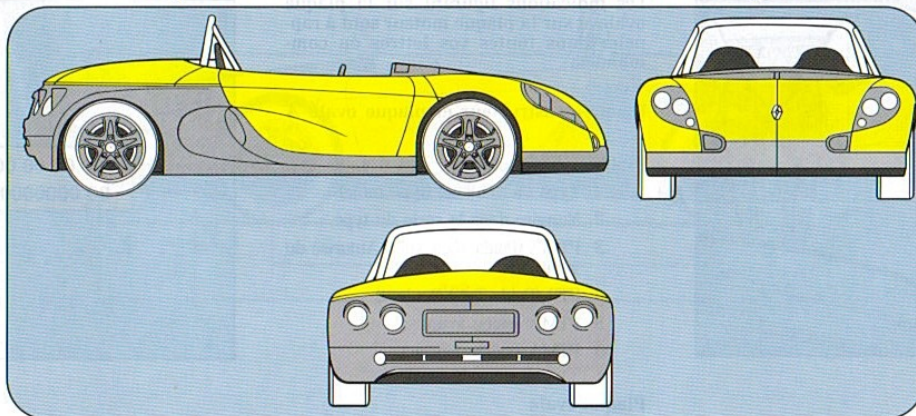
4.15

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Appareillage électrique	CAUSES	QUE FAIRE
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	D'un seul côté : - Ampoule grillée. - Fil d'alimentation débranché ou connecteur mal positionné. - Mise à la masse défectueuse.	Remplacez l'ampoule. Rebranchez-le. Repérez le fil de masse qui est fixé sur une partie métallique, grattez l'embout du fil de masse et refixez-le soigneusement.
	Des deux côtés : - Fusible rompu. - Centrale clignotante défectueuse.	Changez-le. À remplacer : voyez un Représentant Renault.
Les projecteurs ne fonctionnent plus.	Un seul : Ampoule grillée.	Remplacez-la.
	Les deux : - Fil débranché ou connecteur mal positionné. - Mise à la masse défectueuse. - Si le circuit est protégé par un fusible.	Vérifiez et rebranchez le fil ou le connecteur. Voir ci-dessus. Vérifiez et changez-le si nécessaire.

4.16

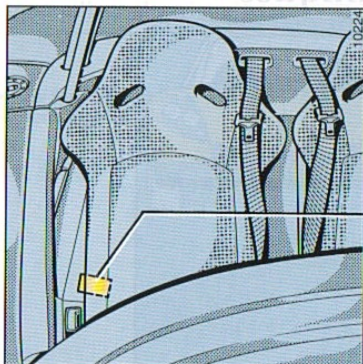
Chapitre 5 : Caractéristiques techniques



Plaques d'identification	5.02
Dimensions version Saute-vent	5.03
Dimensions version Pare-brise	5.04
Caractéristiques moteurs	5.05
Poids	5.05
Pressions de gonflement des pneumatiques à froid	5.06
Pièces de rechange et réparations	5.07

5.01

PLAQUES D'IDENTIFICATION

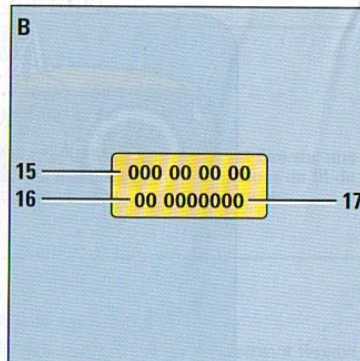


Les indications figurant sur la plaque ovale et sur la plaque moteur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Plaque constructeur et plaque ovale A

Plaque constructeur

- 1 Type du véhicule (type mine)
- 2 Numéro dans la série du type
- 3 PTMA (Poids Total Maxi Autorisé du véhicule)
- 4 PTR (Poids Total Roulant)
- 5 PTMA essieu avant
- 6 PTMA essieu arrière

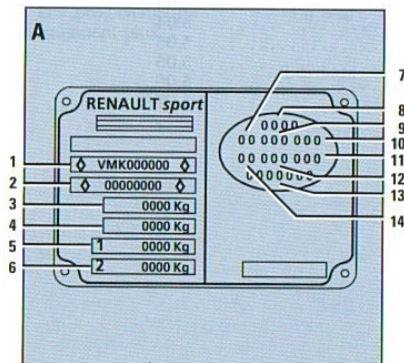


Plaque ovale

- 7 Particularités du véhicule
- 8 Symbole du véhicule (type du véhicule)
- 9-10 Symbole d'équipement et options
- 11 Niveau d'équipement
- 12 Référence peinture d'origine
- 13 Numéro de fabrication
- 14 Code sellerie

Plaque moteur B

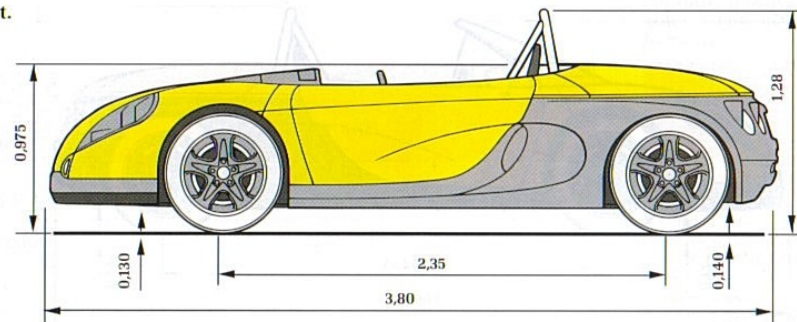
- 15 Type du moteur
- 16 Indice du moteur
- 17 Numéro du moteur



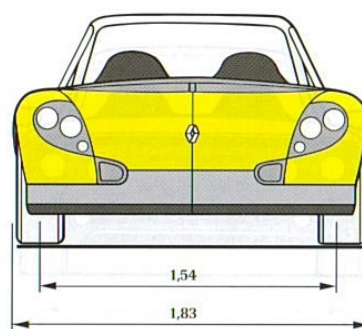
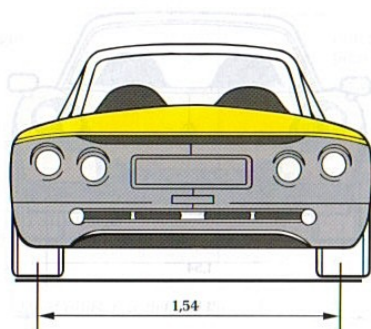
5.02

DIMENSIONS (en mètres)

Version Saute-vent.



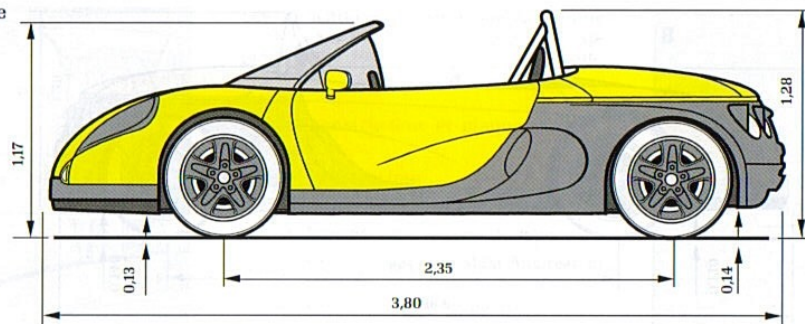
Diamètre de braquage : 9,80 mètres.



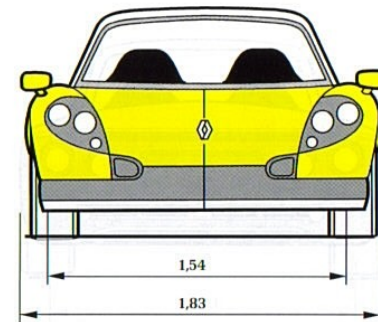
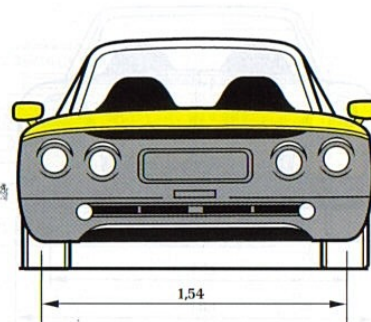
5.03

DIMENSIONS (en mètres)

Version Pare-brise



Diamètre de braquage : 9,80 mètres.



11836

5.04

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Version	SPIDER
Type de véhicule (indiqué sur la plaque ovale)	AFOH05
Type moteur (indiqué sur la plaque moteur)	F7R
Alésage × Course (mm)	82,7 × 93
Cylindrée (cm ³)	1 998
Rapport volumétrique	10 : 1
Injection	Multipoints
Type de carburant	Carburant sans plomb
Indice d'octane	95 ou 98*
Régime de ralenti (tr/min)	Non réglable
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez votre Représentant Renault. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.
Ordre d'allumage (ou d'injection)	1-3-4-2

* possibilité d'utiliser, à défaut, du carburant sans plomb d'indice d'octane 91.

POIDS (en kg) - véhicule de base susceptible d'évoluer en cours de millésime : consultez votre Représentant Renault.

Version	SPIDER	
	Saute-Vent	Parabrise
Type de véhicule (indiqué sur la plaque ovale)	AFOH05	
Poids à vide	Total	930 965
en ordre de marche	Avant	385 408
Sans conducteur	Arrière	545 557
Poids maxi autorisé par essieu	Avant	520 520
	Arrière	650 650
Poids total autorisé en charge	1130 1130	
Poids total roulant	1130 1130	

5.05

PRESSIONS DE GONFLEMENT DES PNEUMATIQUES À FROID (en bar)

Version	SPIDER
Types mines (voir plaque ovale)	AFOH05
• Avant	1,6
• Arrière	1,6
Dimensions des jantes	
• Avant	7 × 16
• Arrière	8 × 16
Dimensions des pneumatiques	
• Avant	205/50 R16
• Arrière	225/50 R16

La description du modèle, décliné dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document.

Dans un souci continu d'amélioration, liée entre autres à la sécurité et la qualité, le Constructeur se réserve le droit de modifier ces caractéristiques à tout moment.

Cette notice ne peut donc être prise comme spécification type de cette gamme.

5.06

NE 594 - 2^e Édition française - 77 11 189 899 - septembre 1996

TECHNIC IMPRIM 01.69.31.17.17



RENAULT